MAINTENANCE PROGRAMMÉE EN VALLÉE D'AOSTE LA PRATIQUE DES INTERVENTIONS DANS LES LIEUX DE CULTE MÉTHODOLOGIES ET PROBLÉMATIQUES

Lorenzo Appolonia, Rosaria Cristiano, Paola Longo Cantisano, Simonetta Migliorini, Daniela Contini*

Les évaluations générales

Ceux qui s'occupent de la conservation du patrimoine disséminé sur le territoire, tel que celui qui appartient au clergé, perçoivent facilement l'un des paradoxes théorique et pratique émergeant des normes sur les standards muséaux.

Il reste difficile de comprendre comment on peut appliquer l'ensemble de ces standards au vaste patrimoine existant encore dans nos églises, mais il est aussi malaisé de saisir la relation entre la non application des règles et l'état de conservation de ce patrimoine. Il est évident, surtout pour les personnes qui travaillent régulièrement en contact avec cette réalité, que - si les inquiétudes émanant des standards de conservation étaient réelles - nous n'aurions probablement plus, ou presque, de patrimoine ecclésiastique, en particulier dans ces lieux présentant de sérieux problèmes climatiques comme c'est le cas, par exemple, dans nos églises de montagne.

Il faut également considérer que, si l'on porte attention aux ouvrages spécialisés, aucune étude ne préconise une application sans réserve de ces standards. Il ne s'agit pas ici de sous-évaluer la question ou de la rendre non efficace, dans la mesure où ces paramètres permettent de créer des conditions de sécurité maximale, mais, très probablement, ils n'ont aucun lien direct avec le fonctionnement de ces systèmes mixtes qui forment souvent notre patrimoine ecclésiastique et muséal. D'ailleurs, il faut noter que le passage d'un objet d'une église à un espace muséal « standardisé », une exposition par exemple, pourrait provoquer des conditions de dégradation jusqu'alors inexistantes.

La sauvegarde du patrimoine ecclésiastique peut ainsi être l'occasion d'un moment de réflexion et de compréhension des actions réelles à mener dans le cadre d'une intervention de prévention et de maintenance.

Les thématiques muséales et les conceptions mêmes d'exposition, la compatibilité des matériaux et l'évolution de la connaissance des problèmes de conservation appliqués à la réalisation des musées paroissiaux, sont à présent pris en compte dans les campagnes de maintenance que la Surintendance mène depuis quelques années sur ces espaces d'exposition.

La collaboration directe et la mise en commun des multiples compétences de la Surintendance, qui, à côté des historiens et des restaurateurs, compte également des scientifiques, ont permis d'avoir une plus complète compréhension sur les limites et les potentialités de cette approche conservative.

La phase d'intervention dans les musées paroissiaux s'est déroulée suite à un plan de travail, à l'accord et à la confrontation opérationnelle entre les divers spécialistes de la Surintendance. La première phase concernait l'évaluation de la « qualité » du contenant, puis de celle des objets, et de la complexité inhérente au caractère multiple de leur composition matérielle, que ces espaces

d'exposition rassemblent souvent. Dans la volonté de création d'un moment de monitorage du patrimoine, il a été estimé nécessaire de rédiger une fiche d'évaluation de l'état de conservation du lieu, de la structure et des biens, fiche à l'acquisition numérique aisée et totalement transférable dans des systèmes informatiques.

L'intégration des opérations de maintenance à celles de restauration, ajoutée aux pratiques d'archivage et de documentation, a été voulue dans l'intention d'augmenter la variété des informations du Catalogue régional des biens. De cette manière, on a cherché à donner une continuité aux interventions en les rendant accessibles à tous ceux qui seraient intéressés, même dans l'avenir, à comprendre les finalités et les choix de type conservatif, de manière à suivre, au travers d'une mise à jour continuelle, l'évolution de l'état de conservation des objets et de leurs contenants.

La possibilité de réaliser ce type d'activité a exigé également la réévaluation des potentiels professionnels à l'intérieur de la Surintendance en donnant au personnel ces fonctions de gestion du territoire qui, à notre avis, ne peuvent être déléguées à des structures externes, car cellesci ne connaissent pas toujours la réalité complexe, qu'elle soit administrative (commission paritaire entre la Région et la Cure) ou opérationnelle (récupération des informations antécédentes), que ce type d'intervention présente.

Analyse du système des musées paroissiaux valdôtains

Préambule

Il est apparu évident que, pour établir les bases de ce programme de maintenance, il fallait utiliser un instrument en mesure d'assurer une continuité. Cette nécessité se rattache à l'idée qu'un cycle de maintenance ne peut être valable que s'il peut se répéter et, en conséquence, qu'il doit posséder un caractère de continuité opérationnelle ou, tout au moins, permettre de récupérer l'information de ce qui a été fait (et comment) au cours des interventions précédentes.

L'interaction avec le gérant de ce patrimoine, en premier lieu le curé ou le réfèrent pour le patrimoine ecclésiastique du Diocèse, représente un autre moment d'évaluation. En fait, l'attention pour la maintenance ordinaire n'est pas et ne pouvait pas être homogène et dépendante de la personne et de son intérêt ou, d'une façon beaucoup plus réaliste, de la difficulté que l'Église rencontre en ce moment concernant le nombre de vocations. Le manque de curés et leur activité disséminée sur le territoire empêchent leur participation active aux problèmes de maintenance et imposent aux fonctionnaires de la Surintendance d'intervenir en respect du devoir de tutelle. C'est pourquoi, il faudrait évaluer l'opportunité d'effectuer des cycles de formation destinés aux personnes qui collaborent avec le curé dans la gestion des musées paroissiaux,

comme les personnes chargées du nettoyage, mais ceci n'est encore qu'un projet et n'a vu aucune réalisation.

L'approche technique s'est concentrée sur la nécessité d'indiquer aux opérateurs qui effectueront les appréciations une voie commune d'observation. Il faut noter que c'est ici l'un des problèmes majeurs dans l'évaluation des difficultés de la conservation. La diversité des possibles interprétations d'une donnée d'intérêt conservatif s'est manifestée dans les deux cycles de recensement mis en œuvre jusqu'ici. Après une première intervention d'évaluation générale faite il y a cinq ans, une seconde a été effectuée cette année. Au cours de ces quatre dernières années, l'expérience acquise lors de ces premières interventions dans les musées a permis de forger une meilleure sensibilité aux problèmes qui auparavant semblaient de moindre importance et cela a fait évoluer, souvent drastiquement, les évaluations des mesures de conservation par rapport au système d'exposition en

En effet, dès la première évaluation, on avait appliqué une procédure propre à définir la qualité et la typologie d'intervention sur la base de trois conditions : simple manutention ordinaire (code vert) ; entretien plus approfondi (code jaune) ; réfection complète de l'espace d'exposition (code rouge).

Les nouvelles visites sur les lieux et les nouvelles évaluations ont fait évoluer la situation de beaucoup de musées d'un code de référence de grande sécurité à des codes d'urgence ou tout au moins d'intervention plus approfondie (tableau 1). Toutefois, il est évident qu'une meilleure connaissance des procédures et des interventions affine toujours plus l'évaluation, puisqu'on cherche à prendre en compte plusieurs facteurs en corrélation et donc différentes problématiques d'intervention, en organisant le processus d'évaluation dans l'objectif d'une meilleure programmation des activités à mener sur le chantier.

En référence à ce qui a été dit plus haut au sujet des codes et donc à propos de chaque type d'intervention, certaines opérations sont considérées essentielles et peuvent représenter la base même du processus de maintenance : l'identification des objets, obtenue en les collationnant avec les fiches du Catalogue régional, permet de vérifier qu'il n'y a pas eu de déplacement d'une chapelle à l'autre ou encore de nouvelles donations non communiquées à la Surintendance.

À l'identification succède l'évaluation de l'état de conservation des objets présents dans les vitrines.

La répartition des codes de conservation comprend maintenant le code bleu pour les musées en phase d'aménagement ou de réaménagement et pour lesquels le groupe de travail sera impliqué dans la phase de conception.

Paroisse	Code bleu	Code	Code	Code	Code vert clair	Code vert foncé
Vorroyon	bieu	rouge	jaune	orange	vert clair	vert ionce
Verrayes Sarre						
Brusson						
Étroubles						
Oyace						
Derby						
La Salle						
Quart						
Valgrisenche						
Arnad						
Torgnon						
Antagnod						
Gressoney-Saint-Jean						
Champorcher						
Champdepraz						
Arvier				à réaliser		
Bionaz				à revoir		
Chesallet						
Introd				ateliers		
Antey-Saint-André						
Avise						
Challand-Saint-Victor						
Chambave						
Hône						
Issime						
La Thuile						
Morgex						
Pré-Saint-Didier						
Rhêmes-Saint-Georges						
Valtournenche					à achever	
Valsavarenche 1 et 2						
Roisan						
Saint-Vincent						
Châtillon						
Saint-Barthélemy						
Valpelline						
Gignod						
digitiou		l	1	1	l .	

Tableau 1. Répartition selon des codes chromatiques de l'évaluation de la conservation des musées paroissiaux.

	Légendes	Couleur châssis	Désinfestation	Nettoyage	Inventaire désinfester	Inventaire tissus	Lumières	Améliorer aménagement	Enduits panneaux	Atelier forgerons	Travaux de construction	Restauration bois	Restauration	Travaux confiés à des entreprises externes
Antagnod	х	4 vitrines	х	х	8 j	х	х	х		4 vitrines		2 j 5 j		revêtements de sol
Antey-Saint-André					ok	ok						supp	ort chap	e et fixation Christ
Arnad	en	attente de c	onsentemen	it		ok								
Arvier					ok	х			Х	gouttière	peintur	e stucs		
Avise	х	récent			ok	ok								
Bionaz	х	х		х	2-3 j	х	х	х	Х	2 j	1 j	1 j		
Brusson	à pro	ojeter												
Challand-Saint-Victor		récent		х	ok	ok	х							
Chambave	х	juste te	erminé		ok	ok								
Champdepraz	х	х	urgent	х	6 j	х	х	х	х	serrur	e 1 j			restaurations
Champorcher	nouveau p	orojet après t	travaux dans	l'église	ok	х								
Châtillon	х			х	6 j	х		х			stucs 2 j	1 j remb	ourrage	restauration papier
Derby	nouvea	u projet				х								
Étroubles	en rét	fection				х								
Gignod	х			х	10 j	х		х	х	1 j	1 j			
Gressoney-Saint-Jean	х			х	10 j	х	х	х		5-1	LO j			restaurations
Issime	х			х	15 j	х	х	changem	ent des supports	?		2 j		

Tableau 2. Extrait du tableau d'évaluation des urgences établies après l'état des lieux fait en 2010 et relatives aux contenants, c'est-à-dire à la vitrine, avec commentaires et référence à l'équipe qui doit être impliquée.

La répartition opérationnelle concernant les différents codes peut être synthétisée avec des interventions progressivement plus importantes.

Le code vert, c'est-à-dire celui qui est attribué aux musées nécessitant une intervention mineure, a été différencié à son tour en deux niveaux opérationnels : le code vert clair désigne les musées où il est simplement nécessaire de dépoussiérer les objets et de nettoyer la structure ; le code vert foncé s'applique aux musées nécessitant une intervention rapide du personnel interne pour de petits travaux d'entretien.

Le code jaune est appliqué aux musées qui n'ont pas de sérieux problèmes de conservation mais qui ont besoin d'un meilleur aménagement au point de vue de la structure, de l'équipement et de la lecture muséographique, situation qui exige un nouveau projet, mais pas une intervention urgente (à l'exclusion de la désinfestation), celle-ci pouvant être renvoyée aux années suivantes.

Le code orange explicite la nécessité des interventions modérées sur les structures internes et l'examen des supports.

Le code rouge signale que les musées ont besoin d'une intervention rapide et que des problèmes imposent un démontage, le déplacement des objets et/ou aussi un nouveau projet.

Ce type d'intervention s'est avéré l'un des plus complexes à résoudre car il oblige le curé à trouver un local alternatif servant au stockage dans l'attente des travaux ; cette tâche est souvent complexe vu les problèmes de sécurité et, bien entendu, de conservation.

Ce schéma, qui régit actuellement les activités opérationnelles, a permis d'organiser au mieux les groupes d'intervention, en identifiant les exécuteurs et les référents pour les différents types d'interventions prévues et concordées. L'intervention sur le contenant, exige, d'une part, d'être attentif aux nécessités d'adaptation ou de modification quant aux questions inhérentes à l'aménagement ainsi qu'à la conservation : il faut en effet savoir choisir les matériaux convenant le mieux à la structure et aux supports. D'autre part il faut se concentrer sur les problèmes d'éclairage, d'humidité et d'aération.

La fiche du contenant

L'évaluation de la structure de l'espace d'exposition, que nous définissons dans le Catalogue régional comme sous-contenant, prend une importance particulière étant donné qu'elle veut également apporter une aide aux nouveaux concepteurs en notant les erreurs faites dans les projets précédents.

Pendant l'état des lieux auquel collaborent différentes figures professionnelles, la fiche est rédigée ; elle note les conditions du contenant (l'église), du sous-contenant (structure muséale) et des biens contenus.

Les données et les indications émanant de ce type d'évaluation sont résumées dans le tableau 2.

Dans le tableau 3, on peut observer un extrait de la fiche d'évaluation d'un musée, objet de vérification, et dans les figures 1 et 2 quelques images relatives à l'état des lieux ayant généré la fiche.

La partie concernant l'évaluation de la structure différencie cette série d'interventions sur l'espace d'exposition, effectuées le plus souvent directement par le groupe de travail de la Surintendance, de celles qui requièrent la présence de professionnels extérieurs à l'Administration. La fiche devient donc un moment de programmation et de projet qui définit également les compétences et les coûts qu'il faudra affronter pendant tout le cycle de maintenance.

DONNÉES DE LA STRUCTURE MUSÉALE Commune : Issime Appellation du contenant : église paroissiale Saint-Jacques (25 juillet) Objet : musée paroissial Position spécifique : deux structures placées sur les côtés du portail Date de l'aménagement du musée : 1984 Date de l'état des lieux : 3 août 2005 Catalogueur : Daniela Contini							
DESCRIPTION							
Typologie structurelle:							
□ Niche:							
- Matériaux constitutifs :							
□ bois □ métal □ verre □ maçonnerie □ carton plâtre							
x Structure d'exposition :							
□ ouverte x fermée							
- Matériaux constitutifs :							
x bois métal x verre maçonnerie carton plâtre							
□ Vitrines :							
- Matériaux constitutifs : □ bois □ métal □ verre □ maçonnerie □ carton plâtre Aménagement intérieur :							
Matériaux constitutifs :							
Murs et structures verticales :							
- Matériaux constitutifs :							
x bois □ métal x verre □ maçonnerie □ carton plâtre							
- Revêtements :							
□ tissu □ moquettes □ papier mural □ peinture							
• Bases :							
- Matériaux constitutifs :							
x bois métal verre maçonnerie carton plâtre							
- Revêtements :							
□ tissu □ moquettes □ papier mural □ peinture							
Éléments de support :							
- Matériaux constitutifs :							
x bois x métal u verre u maçonnerie u carton plâtre							
- Revêtements :							
□ tissu □ moquettes □ papier mural □ peinture □ papier de soie non acide							

Tableau 3. Extrait de la fiche d'évaluation du musée de l'église paroissiale d'Issime.



1. Issime, église paroissiale Saint-Jacques. Vue de la position des vitrines à l'intérieur de l'église. (S. Migliorini)



2. Issime, église paroissiale Saint-Jacques. Vue d'ensemble de la vitrine. (S. Migliorini)

La mise sur fiches des œuvres

On ne peut pas parler d'une fiche unique des œuvres puisqu'il a été nécessaire de recourir à une fiche multiple ou, mieux encore, à une fiche pour chaque typologie de matériaux.

La définition de la fiche a été pensée par le groupe des restaurateurs et réalisée sur un support papier mais en prévision d'un transfert des informations dans une base de données. La partie descriptive a été élaborée dans le but de définir un parcours d'évaluation qui puisse aboutir à un avis le plus objectif possible et qui utilise communément une terminologie prédéfinie. Ce passage a été jugé fondamental pour éviter que les habitudes personnelles de chaque technicien ou ses capacités singulières ne conditionnent sa lecture de l'objet à évaluer. Le technicien présent (et futur) sera donc conduit à suivre toujours le même parcours d'évaluation, en prenant en compte tous les passages. Ce processus veut favoriser l'approche analytique et objective de l'observateur en l'invitant à repérer, par un parcours systématique, ce qui n'apparaît pas dans un examen spontané.

La rédaction des deux fiches étant achevée, les données sont insérées dans un programme informatique de gestion qui permet de les transférer directement dans le Catalogue régional, fournissant ainsi de nouvelles informations au catalogue. Auparavant, comme cela se vérifie souvent dans d'autres catalogues d'œuvres, la partie concernant la conservation était plutôt brève et se limitait à de simples considérations de type : bon, médiocre ou mauvais. Une forme de description tout à fait subjective qui n'apporte presque rien aux réels problèmes de conservation de l'objet. Après l'insertion des fiches pour chaque objet, il sera donc possible de compléter les informations présentes dans le catalogue et de les utiliser pour le monitorage conservatif, activité qui pourra être exécutée et mise à jour à chaque intervention de maintenance.

Tableau 4. Schéma d'évaluation des polychromies.

Le tableau 4 explique le parcours proposé, comment on évite la subjectivité du commentaire et, en particulier, comment on règle la possibilité de recherche et de classification des problèmes de conservation qui ne sont pas toujours évidents à première vue.

La possibilité d'inscrire chaque opération à l'intérieur d'une base de données, pour laquelle la même opération produit une fenêtre homogène et toujours identique, permet, en fait, une collecte rapide des informations.

Afin de réduire plus encore la subjectivité du système et de rendre possible un nouveau processus de maintenance, même en l'absence des professionnels actuels, un glossaire a été rédigé : il propose une définition de chaque terme employé. Ceci permet à celui qui lit la fiche de comprendre ce qu'on entendait pendant la phase d'évaluation. Il s'agit d'un moyen pour rendre plus compréhensible le résultat aux futurs collègues et techniciens qui pourront, de cette façon, récupérer, sous une forme compréhensible et ciblée, la situation actuelle et les opérations qui ont été faites en conséquence.

Les résultats

À la fin d'une présentation, le moment arrive toujours où il faut décrire les résultats de ce qu'on vient d'exposer. Cela est bien plus complexe quand il s'agit de maintenance, comme d'ailleurs pour tous les cycles de conservation préventive qui ne portent pas en eux l'émotion que suscite une récupération ou une restauration. Mettre une quantité de photographies d'un avant et d'un après, souvent effectuées d'une manière non homogène et correcte, pourrait faciliter la démarche, mais nous estimons que cela n'est que peu représentatif de ce qui a été fait ces dernières années.

L'identification de « sujets » aptes à la maintenance au sein de la Surintendance s'est avérée être un bon argument, puisque ceci a permis de donner homogénéité et continuité aux procédures opérationnelles. D'autre part, il a été également possible d'engager un programme de formation destiné à des techniciens externes lesquels pourront ainsi s'intégrer au groupe et en suivre les règles et les directives.

La procédure technique a également permis une juste complémentarité entre les différents secteurs opérationnels de la Surintendance ; en effet, l'activité est menée par les figures « traditionnelles » de l'historien d'art et du restaurateur mais avec la participation des techniciens du Laboratoire d'Analyses Scientifiques pour la conservation, des experts des ateliers de mécanique, de menuiserie et du bâtiment ; ainsi ont été créées les conditions d'une compréhension multidisciplinaire du problème et des solutions possibles, qui ne s'obtiennent qu'en présence de compétences spécifiques.

D'autre part, il ne faut pas minimiser les rapports instaurés par le personnel de la Surintendance avec les Cures grâce à l'implication constante de ces dernières dans les choix et dans les interventions.

Le programme, bien sûr, doit tendre à raccourcir et à simplifier les interventions, en permettant ainsi de définir un cycle d'intervention également adapté à l'activité religieuse du culte, par exemple en programmant des cycles d'intervention avant des événements particuliers comme la fête patronale ou autre. L'étape suivante est celle de la formation de personnes internes aux différentes communautés qui se révèlent aptes à faire des interventions mineures avec méthode et avec les matériaux adéquats, et, dans l'objectif d'un processus complet, de signaler les éventuels problèmes de conservation et de demander l'intervention des spécialistes pour un examen et une bonne évaluation. Une dernière considération porte sur le concept même de ce type d'activité, c'est-à-dire la maintenance. Abordé depuis toujours, le thème est jugé fondamental mais nous savons combien il est rarement poursuivi. Problèmes économiques, excès d'activité, complexité et grandeur du territoire sont sans aucun doute des éléments qui ont une incidence sur les possibilités d'intervention. L'intégration directe au personnel interne des techniciens externes, qui sont progressivement impliqués et deviennent partie prenante des choix et décisions, a permis de faire une avancée remarquable vers le résultat.

L'activité de maintenance exercée par le personnel de la Direction ne se limite pas à la seule gestion des musées paroissiaux, mais comprend à présent la vérification et le contrôle des restaurations effectuées les années précédentes, profitant dans ce cas des connaissances des techniciens de la Surintendance encore en service qui, dans de nombreuses situations, ont participé activement à l'intervention et en ont été les concepteurs ou les contrôleurs.¹ Cette activité sur le territoire est bien entendu élargie et comprend aussi les interventions de l'Atelier de restauration archéologique pour tout ce qui concerne les monuments de sa compétence.

On peut donc dire que le résultat effectif consiste en l'existence même de ce programme de maintenance.

Les problèmes

Il n'est pas habituel, mais pourtant opportun, de conclure cette brève présentation, non pas par une série de réflexions positives, mais en soulignant les problèmes rencontrés dans ce secteur.

La première considération naît de l'absence d'une codification unique et partagée de cette procédure. Ceci fait que, comme nous l'avons fait nous-mêmes, chacun produit sa base de données plus ou moins de la même manière et avec des résultats similaires mais sans qu'ils soient en rien intégrés. La perte de savoir provoquée par cette fragmentation des initiatives, sans supervision organisationnelle directe et acceptée, réduit sans aucun doute la valeur de ce qui a été réalisé qui ne semble alors qu'un événement à l'intérieur d'un système peu attentif. Cette attitude est à la source des difficultés de réalisation des programmes de conservation préventive dans la mesure où ceux-ci n'entrent pas dans une logique de programmation capable de trouver et de donner le juste espace et les valeurs nécessaires pour sa réalisation.

Les choix d'intervention, surtout sur les contenants, sont souvent effectués dans une situation où la participation de celui qui doit ensuite concevoir le projet est faible. Ceci induit à une récupération continuelle de situations, ce qui s'est fortement vérifié lors du dernier recensement, alors même que les connaissances des systèmes exposant/église ont mis en lumière les nécessités d'intervention.

La contribution opérationnelle de la Surintendance régionale de la Vallée d'Aoste entend simplement montrer comment il est possible de conduire un programme de maintenance avec des coûts relativement bas et de manière pérenne, constituant ainsi une aide en vue d'une possible amélioration de la conservation de notre patrimoine culturel.

Abstract

For about five years, the Superintendence for Cultural Heritage and Activities of the Aosta Valley has undertaken a program of maintenance of the regional devotional heritage. This activity has seen the involvement of the internal structures of the Superintendence and the need to codify the general program of intervention in order to make it repeatable, well-known and shared. The current work aims to present the followed path and to highlight the problems and solutions undertaken so far, especially given the lack of ability to follow museum standards, in an area such as a church, and the difficulties related to the complexity of the available areas and the project choices made by the professionals in charge.

1) L. APPOLONIA, A. GLAREY, D. PONZIANI, N. SERIS, Approccio e strumenti per la conservazione preventiva in una soprintendenza, dans « Atti del XXVI Convegno Internazionale Scienza e Beni culturali Pensare la prevenzione: manufatti, usi, ambienti » (Bressanone, 13-16 juillet 2010).

^{*}Collaboratrice extérieure : Daniela Contini, restauratrice.